



La vendetta à l'origine d'une demande d'asile

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

- ▶ Optimiser l'efficacité de l'accompagnement juridique du demandeur d'asile par la connaissance et la maîtrise du phénomène culturel de la vendetta en étant en capacité de :
- ▶ Établir une demande d'asile individualisée et circonstanciée dans le contexte d'une vendetta ;
- ▶ S'interroger sur la qualification juridique de la vendetta ;
- ▶ Pouvoir confronter les dires du demandeur à la recherche info-pays.

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- ▶ Le formateur alternera entre de la transmission de connaissances/compétences et les cas pratiques pour favoriser l'acquisition par les stagiaires.
- ▶ Matériel pédagogique : support de formation PPT.
- ▶ Activité interactive : temps d'échanges avec les participants.

MODALITÉS DE POSITIONNEMENT ET D'ÉVALUATION

Modalités de positionnement :

- ▶ Entretien avec l'équipe pédagogique en amont et le client ou son représentant pour l'identification des besoins des bénéficiaires.
- ▶ Autopositionnement sur des compétences.
- ▶ Recueil des attentes des bénéficiaires par le formateur en début de session.

Modalités d'évaluation des acquis :

- ▶ Pendant la formation, validation des acquis en temps réel par le questionnement et la contribution des stagiaires.
- ▶ En clôture de session, bilan de fin de formation individuel réalisé par le formateur.
- ▶ Évaluation de la satisfaction à chaud.
- ▶ Évaluation du transfert des acquis en situation professionnelle via les évaluations à froid notamment dans le cadre des entretiens professionnels et annuels.
- ▶ Mise en place de mesures correctives si nécessaire.

MODALITÉS ET DÉLAI D'ACCÈS

- ▶ Pour accéder à cette formation, il faut en faire la demande lors des entretiens de développement ou lors de la campagne de recueil des besoins en formation.
- ▶ L'accord hiérarchique est nécessaire.
- ▶ Les délais d'accès sont variables et dépendent du calendrier des formations.

PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

- ▶ Nous sommes disponibles pour échanger avec vous sur vos besoins afin de mettre en place les solutions optimales pour vous accueillir.
- ▶ Merci de nous envoyer un message sur la boîte mail IHC.

Formation présentielle

Durée : 7 heures

PUBLIC

Professionnels chargés de l'accompagnement juridique des demandeurs d'asile

PRÉ-REQUIS

Être en poste depuis plus de 6 mois avec une expérience dans l'accompagnement juridique
Avoir suivi la formation « L'aide aux dossiers niveau 1 – La procédure OFPRA »

INTERVENANT

Formateur expert dans le domaine de l'asile

LIEU

Sessions inter : Metz ou Paris
Sessions intra : selon demande

TARIF

Nous consulter

CONTACT

ihc@batigere.fr
03 87 39 57 03

CONTENU PÉDAGOGIQUE

1 / 1

- 1. Définition de la vendetta et comparaison avec le phénomène mafieux, les crimes d'honneur et de droit commun, ainsi que le kanun**
- 2. Principales caractéristiques de la vendetta selon les pays : recherche info-pays et actualisation**
- 3. Crédibilité du récit et preuves à l'appui des déclarations**
- 4. Protection accordée en France au regard de la position du HCR et de la jurisprudence comparée**